

RECOMMANDATIONS IMPORTANTES A LIRE POUR ACTIVER LES REMBOURSEMENTS ET EVITER LES REJETS

Conditions générales :

- Le cadre réservé à l'adhérent doit être dûment renseigné.
- Le cadre réservé au médecin doit être renseigné par le praticien lui-même notamment la nature de la maladie.
- La validité de la feuille de soins est limitée à 3 mois à compter de la première consultation.
- L'entente préalable est exigée pour toute hospitalisation médicale, chirurgicale, soins dentaires spéciaux, extractions multiples, parodontie orthodontie, prothèses dentaires, prothèses auditives ou orthopédiques ainsi que pour tous les actes effectués en série.
- En cas d'accident, une déclaration précisant les causes et circonstances de l'accident est à joindre à la feuille de soins.

Pharmacie :

- Les vignettes des médicaments doivent être obligatoirement jointes aux ordonnances.
- Pour les médicaments sans vignettes une facture de la pharmacie doit être jointe.

Radiologie et Biologie :

- La facture ainsi qu'une copie des résultats des analyses ou du compte rendu (sous pli confidentiel) doivent être jointes à l'ordonnance médicale pour toute demande de remboursement.
- Un pli confidentiel du médecin prescripteur des analyses ou radios peut être demandé par le médecin conseil de la mutuelle.

Optique :

- L'ordonnance du médecin prescripteur et la facture de l'opticien sont à joindre à la feuille de soins.

Rééducation :

- L'entente préalable renseignée par le médecin prescripteur est exigée avant le début des séances de rééducations.
- Pour le remboursement, la facture et le calendrier des séances effectuées sont à joindre à la feuille de soins.

Dentaire :

- En cas de prothèses ou de traitement canalaires, l'accord préalable renseigné sur la feuille de soins est obligatoire avant le début de traitement.
- La facture doit être jointe à la feuille de soins pour toute demande de remboursement.
- La radio-après soins est obligatoire en cas de prothèses ou de traitement canalaires.

Maladie et Affection Longue Durée ALD et ALC :

- La déclaration de maladie chronique doit être renseignée par le médecin prescripteur et renouvelée tous les 6 mois.

Adresses Mails utiles

- Réclamation : contact@mupras.com
- Prise en charge : pec@mupras.com
- Adhésion et changement de statut : adhesion@mupras.com

La MUPRAS garantit le respect de la loi n° 09-08 relative à la protection des personnes physiques à l'égard du traitement des données à caractère personnel.

Maladie

Dentaire

Optique

Autres

Cadre réservé à l'adhérent (e)

Matricule : 849 Société :

Actif Pensionné(e) Autre :

Nom & Prénom : CHELLIA ABDALLAIT N90910

Date de naissance : 01.10.1950

Adresse : Rés. NADIR. App. 13. EL OUNIAM. ET. OULFA

casablanca Tél. : 0661 33 8891 Total des frais engagés : 1797,92 Dhs

Cadre réservé au Médecin

Cachet du médecin :

Docteur BOUGHALEB Faycal
Cardiologue
24, Bd Rachidi - Casablanca

Tél. : 05 22 20 55 11

Date de consultation : 01.11.2013

Nom et prénom du malade : M. ABDALLA Fatma ne RBAI - Age: 66 ans

Lien de parenté : Lui-même Conjoint Enfant

Nature de la maladie : HTN

En cas d'accident préciser les causes et circonstances :

Dans le cas où la maladie aurait un caractère confidentiel, communiquer les renseignements sous pli confidentiel à l'attention du médecin conseil de la Mutuelle.

J'atteste sur l'honneur l'exactitude des renseignements portés sur la présente déclaration. Je déclare avoir pris connaissance de la clause relative à la protection des données personnelles.

Fait à : casablanca

Signature de l'adhérent(e) : *Amf*

Le : 17/01/2021



RELEVE DES FRAIS ET HONORAIRES

Dates des Actes	Natures des Actes	Nombre et Coefficient	Montant détaillé des Honoraires	Cachet et signature du Médecin attestant le Paiement des Actes
1/1/2012	5	300.00		<p>Docteur BOUGHALEB Faycal Cardiologue 24, Bd Rachid - Casablanca Tel : 05 22 26 55 11</p>

INP : 91036012

EXECUTION DES ORDONNANCES

Cachet du Pharmacien ou du Fournisseur	Date	Montant de la Facture
PHARMACIE HAY EL WIAM 252 BD OUED SEDDOUD F.A Tél. 05 22 91 17 31	01/01/2023	1497.90

ANALYSES - RADIOGRAPHIES

Cachet et signature du Laboratoire et du Radiologue	Date	Désignation des Cœfficients	Montant des Honoraires

AUXILIAIRES MEDICAUX

Cachet et signature du Praticien	Date des Soins	Nombre				Montant détaillé des Honoraires
		A M	P C	I M	I V	

RELEVÉ DES FRAIS ET HONORAIRES

Le praticien est prié de préciser la dent traitée, l'acte pratiqué en indiquant la nature des soins.

Important :

Veuillez joindre les radiographies en cas de prothèses ou de traitement canalaires, ainsi que le bilan de l'ODF.

SOINS DENTAIRES	Dents Traitées	Nature des Soins	Coefficient
			COEFFICIENT DES TRAVAUX <input type="text"/>
			MONTANTS DES SOINS <input type="text"/>
			DEBUT D'EXECUTION <input type="text"/>
			FIN D'EXECUTION <input type="text"/>
O.D.F PROTHESES DENTAIRES	DETERMINATION DU COEFFICIENT MASTICATOIRE		
	H 25533412 00000000	G 21433552 00000000	
D 00000000	D 00000000	B 35533411 11433553	
B 00000000			COEFFICIENT DES TRAVAUX <input type="text"/>
			MONTANTS DES SOINS <input type="text"/>
			DATE DU DEVIS <input type="text"/>
			DATE DE L'EXECUTION <input type="text"/>
[Création, remont, adjonction] Fonctionnel, Thérapeutique, nécessaire à la profession			
VISA ET CACHET DU PRATICIEN ATTESTANT LE DEVIS			
VISA ET CACHET DU PRATICIEN ATTESTANT L'EXECUTION			

Docteur BOUGHALEB Fayçal

CARDIOLOGUE

Spécialiste des maladies du Coeur
des Vaisseaux et d'Hypertension Artérielle
Exploration Cardiovasculaire

Sur Rendez-vous

Casablanca, le

11/11/2023

الدكتور فيصل بوجالب

طبيب أمراض القلب

متخصص في أمراض القلب

الشرايين وارتفاع الضغط الدموي

البيضاء

المومن

LOT 232525 1
EXP 09 2026
PPV 180.00

LOT 232526 1
EXP 09 2026
PPV 297.00

LOT 060
PER MAI 2026
PPV 116 DH 40

LOT 058
PER AVR 2026

LOT 057
PER MAR 2026
PPV 129 DH 00

LOT 413
PER FEV 2026
PPV 84 DH 20

LOT 417
PER MAI 2026
PPV 84 DH 20

LOT 407
PER JAN 2026
PPV 84 DH 20

28 C

LOT: 0033
EXP: AOU 2027
PPV: 81,30 DH

LOT: 0033
EXP: AOU 2027
PPV: 81,30 DH

LOT: 0033
EXP: AOU 2027
PPV: 81,30 DH

LOT: 0031
EXP: AVR 2027
PPV: 81,30 DH

البيضاء في

Fluoxetin S.V

297,00 180,00 180,00 S.V

129,00 129,00 129,00 S.V

16,40 x 2 16,40 x 2 16,40 x 2 S.V S.V

Ibs

Cardex 25 mg Ibs

24,20 x 3 24,20 x 3 24,20 x 3 S.V S.V

16,40 x 5 16,40 x 5 16,40 x 5 S.V S.V

81,30 x 5 81,30 x 5 81,30 x 5 S.V S.V

1497,00 1497,00 1497,00 S.V S.V S.V

صيدلية حي الونام
PHARMACIE HAY EL WIAM
252 BD OUED SEBAO OULFA
CASA - Tél: 05 22 91 17 31
INPE 092030949

Docteur BOUGHALEB Fayçal
Cardiologue
24, Bd Rachidi - Casablanca
Tél. : 05 22 26 55 11